



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

inégalités sociales

Question au Gouvernement n° 442

Texte de la question

INÉGALITÉS SOCIALES

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Sébastien Jumel. Monsieur le Premier ministre, puisque, dans sa grande sagesse, la Constitution nous autorise encore à interpeller le Gouvernement, je le fais sur un sujet grave qui menace la cohésion sociale.

Les inégalités sont un mal prospère. Quatre chiffres, issus d'un rapport publié il y a quelques jours, le démontrent. Depuis les années 1980, les 1 % les plus riches ont capté 27 % de la croissance du revenu, contre 12 % seulement pour la moitié la plus pauvre. Cette hausse est encore plus criante aux États-Unis. Les bas revenus s'effondrent ; en haut de l'échelle, les revenus flambent. Le lien de causalité est très net : là où reculent la progressivité de l'impôt, le pouvoir des syndicats et le salaire minimum, les inégalités se développent comme des herbes folles.

La feuille de route de votre gouvernement est cohérente : démantèlement du code du travail, volonté larvée de revenir sur le SMIC, suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, baisse de l'impôt sur les sociétés, fragilisation des services publics de proximité, renforcement de la métropolisation au détriment du rural, affaiblissement de la politique du logement, diminution des dépenses hospitalières et, hier encore, renforcement de la sélection sociale des étudiants.

Cette feuille de route est le miroir de la mécanique décrite dans le rapport que je viens de citer. Vous nous emmenez sur une pente américaine. Vous avez fait le choix de supprimer les amortisseurs de crise, comme pour les emplois aidés, que vous avez défaits sans jonction avec les formations promises. Vous arasez notre État social, en promettant un enrichissement personnel qui renvoie au placard l'État qui protège. Vie de château pour les uns, pain noir pour les autres !

Monsieur le Premier ministre, la France n'est pas Chambord (*Protestations sur les bancs du groupe REM*) ; au bout de cette pente américaine, le plus grand nombre restera sur le bord.

M. Jacques Marilossian. Ça, c'est nul ! C'est vraiment nul !

M. Sébastien Jumel. Quand envisagez-vous de retrouver le chemin d'une République qui protège ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur Jumel, on est toujours l'idéologue d'un autre. En interpellant

le Gouvernement, comme la Constitution vous y invite, sur ce sujet, et en lui reprochant sans le dire de mettre en œuvre une idéologie qui voudrait accroître les inégalités,...

M. Éric Straumann. La jet set !

M. Edouard Philippe, Premier ministrevous vous exposez sinon au reproche, du moins à la remarque inverse, selon laquelle vous verriez toute la réalité par un prisme que certains pourraient décrire comme idéologique.

Vous avez cité beaucoup de chiffres, monsieur le député. Permettez-moi d'en citer aussi quelques-uns.

M. Fabien Di Filippo. Le coût de votre retour de Tokyo ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre . Les mesures en faveur du travail et du pouvoir d'achat que nous allons prendre...

M. Adrien Quatennens. Lesquelles ?

M. Edouard Philippe, Premier ministrevont accroître le pouvoir d'achat du premier décile de nos concitoyens – c'est-à-dire les 10 % les plus modestes – de 2,9 % (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM*)...

M. Adrien Quatennens. C'est faux !

M. Edouard Philippe, Premier ministreet celui des ménages du deuxième décile de 2,8 %, contre une hausse de 0,3 % pour le neuvième décile et de 1,5 % pour le dernier décile, c'est-à-dire pour les 10 % les plus aisés. Et ces chiffres incluent les effets de la suppression de l'ISF et de la réforme instituant le prélèvement forfaitaire unique.

Cela veut dire, monsieur Jumel, que, en termes de pouvoir d'achat, nous allons réduire progressivement un certain nombre d'inégalités – probablement pas au rythme que vous souhaitez, je vous l'accorde, mais cette réduction va avoir lieu.

Savez-vous, monsieur le député – je pense que oui, car plusieurs travaux scientifiques ont été récemment publiés sur le sujet –, que l'ensemble du système redistributif français permet de diviser par quatre l'écart entre ceux qui appartiendraient au premier décile et au dernier décile sans ces mesures redistributives ?

M. Sébastien Jumel. Mais vos réformes ?

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Les réformes que je viens d'évoquer vont précisément accentuer...

M. Fabien Di Filippo. Les écarts ! Les fractures !

M. Edouard Philippe, Premier ministrece phénomène.

On peut donc parfaitement se livrer à une querelle de chiffres. Mais l'objectif du Gouvernement est simple. Il est de revaloriser le travail et d'augmenter le pouvoir d'achat des actifs (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM*) : c'est une direction, c'est un cap, et un cap assumé, car il nous semble qu'il répond à un besoin dans ce pays. Il est aussi d'accompagner les plus modestes d'entre nous, contrairement à ce que vous avez indiqué (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM*), par toute une série de mesures et de revalorisations des allocations qui leur sont destinées. C'est exactement la raison pour laquelle nous augmentons la prime d'activité, comme nous allons augmenter...

M. Jean-Louis Bricout. La CSG ?

M. Edouard Philippe, *Premier ministre.* ...plusieurs indemnités ou allocations.

Nous assumons cette différence entre nous, monsieur le député. Je suis certain de ne pas vous convaincre. Mais il y a au moins un chiffre sur lequel nous serons d'accord aujourd'hui : c'est 46 ! Bon anniversaire !
(*Sourires. – Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. Jean-Paul Dufrène. Bravo ! Bon anniversaire !

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 442

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 décembre 2017](#)